

VELEDES INFO-N° 2 sur la situation Corona / 19.03.2020

Chers membres VELEDES

Je souhaite vous informer des effets aggravés du virus Corona sur votre activité de commerçant au détail via ce canal :

Exigences du personnel

En raison de la crise actuelle et des facteurs qui l'accompagnent tels que

- Fermeture des écoles et des frontières nationales
- Fermeture de restaurants, bars et établissements de divertissement et de loisirs
- Restrictions dans la vie quotidienne
- la déclaration du Conseil fédéral de la "situation extraordinaire" pour la Suisse

le besoin d'employés augmentera. Surtout s'il faut s'attendre à ce que la vague d'infections réduise le personnel existant.

D'où nos recommandations :

- Si possible, faites rapidement le plein de vos réserves avec votre team de vente, si disponible, des gestionnaires du commerce de détail de l'alimentation, avec des auxiliaires d'autres branches ou des employés de la gastronomie. Pour une recherche rapide et non bureaucratique auprès des employés, nous avons mis en annexe **des affiches appropriées pour l'affichage au magasin.**
- Si vous avez la possibilité de le faire, travaillez avec deux équipes dans le magasin. **L'équipe A** et **l'équipe B** ne devraient pas se croiser. Cela vous permettrait de continuer à travailler avec une des équipes si des gens étaient infecté.

Des informations supplémentaires, très importantes, qui ont été développées par Swiss Retail, sur les sujets suivants peuvent être trouvées au moyen du lien suivant : https://www.swiss-retail.ch/fr/corona-virus_covid19_fr/

Traiter avec les personnes particulièrement vulnérables dans le commerce de détail

- Recommandations générales pour les entreprises concernant les mesures d'hygiène et la "distance sociale",
- Protection du personnel de caisse avec des vitres en plexiglas, paiement sans espèces
- Recommandations sur les nouvelles notes explicatives du règlement 2 (COVID-19) demandant une mise en œuvre stricte

En outre, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nous pourrions être confrontés à un éventuel resserrement des réglementations en matière d'hygiène et de distanciation sociale. Il est possible que l'OFSP publie des lignes directrices pour restreindre les clients sur la surface de vente. Dès que nous en saurons plus, nous vous informerons en conséquence.

Des informations actualisées et des présentations concernant la situation coronavirus sont également disponibles sur le site web de VELEDES <https://www.veledes.ch/fr/corona-verband-fr>.

Cordiales salutations et rester en bonne santé.

Salutations

Marcel Mautz, VELEDES

Blaise Jan, VELEDES